

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT-PALAIS**

17/2023/05

MEMBRES	
En exercice	15
Présents	13
Votants	15
Suffrages exprimés	15
Pour	15
Contre	0
Abstentions	0

Date de la convocation 11/05/2023
--------------------------------------

Date d'affichage 11/05/2023
--------------------------------

Objet : Demande de subvention auprès de la médiathèque Départementale du Cher
---

Séance du 17 mai l'an deux mil vingt-trois à 19 h 00.

Le Conseil Municipal de Saint-Palais dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie sous la présidence de Madame CHABENAT Aurélie, Maire de la commune.

Membres présents :

Mesdames : CHABENAT Aurélie ; TURPIN Isabelle ; FAUCHERET Sandra ; PATIENT-LELEU Solène ; SAUVAGE Corinne ; MALLET Priscilla ; VILLEPELET Isabelle. Messieurs : BRAQUART Jean-François ; CHABIN Pierre ; PAGNY Aurélien ; GROUSSON Jean-Michel ; OBRY Guillaume ; PAPIN Patrick.

Membres absents avec pouvoir :

M. GILBERT Alexandre donne pouvoir à Mme CHABENAT Aurélie.

Mme NOYER MOREIRA Marylène donne pouvoir à Mme TURPIN Isabelle.

Secrétaire de séance : M. GROUSSON Jean-Michel.

Plan de financement pour subvention auprès de la Médiathèque Départementale du Cher

Afin de finaliser la demande de subvention déposée auprès de la Médiathèque Départementale du Cher, il nous faut approuver le plan de financement des travaux de notre bibliothèque municipale.

Rappel de la nature des travaux :

Rafraîchissement des peintures : devis de l'entreprise Hérouard :  
3810 € TTC (MO) + 767.05 € TTC (matériel)

Rénovation des installations électriques (éclairage + chauffage) : entreprise Sébatelec :  
5 533,62 € TTC

Remplacement du mobilier (espace bibliothèque) : société Dactyl Buro :  
8 700,35 € TTC

Montant de la subvention demandée : 3000 € TTC à valoir uniquement sur le poste « Mobilier ».

Le reste des travaux est autofinancé par la commune.

A Saint-Palais, le 17 mai 2023

Le Maire

Aurélie CHABENAT



Le secrétaire de séance,

Jean-Michel GROUSSON

Diffusion sur le site internet de la commune le 18 mai 2023

Envoyé en préfecture le 19/05/2023

Reçu en préfecture le 19/05/2023

Publié le 19/05/2023

ID : 018-211802293-20230517-172023-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT-PALAIS**

18/2023/05

MEMBRES	
En exercice	15
Présents	13
Votants	15
Suffrages exprimés	15
Pour	15
Contre	0
Abstentions	0

Date de la convocation  
11/05/2023

Date d'affichage  
11/05/2023

Objet : Achat par la commune de la parcelle B 1109 au lieudit « Les Bruyères »

Séance du 17 mai l'an deux mil vingt-trois à 19 h 00.

Le Conseil Municipal de Saint-Palais dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie sous la présidence de Madame CHABENAT Aurélie, Maire de la commune.

Membres présents :

Mesdames : CHABENAT Aurélie ; TURPIN Isabelle ; FAUCHERET Sandra ; PATIENT-LELEU Solène ; SAUVAGE Corinne ; MALLET Priscilla ; VILLEPELET Isabelle. Messieurs : BRAQUART Jean-François ; CHABIN Pierre ; PAGNY Aurélien ; GROUSSON Jean-Michel ; OBRY Guillaume ; PAPIN Patrick.

Membres absents avec pouvoir :

M. GILBERT Alexandre donne pouvoir à Mme CHABENAT Aurélie.  
Mme NOYER MOREIRA Marylène donne pouvoir à Mme TURPIN Isabelle.

Secrétaire de séance : M. GROUSSON Jean-Michel.

Parcelle B 1109 « Les Bruyères » enclavée dans chemin communal

Madame Sadet vend sa maison située aux Bruyères. Elle vend en même temps une parcelle cadastrée B n°1109 de 31 centiares (31 m<sup>2</sup>) qui est aujourd'hui intégrée à la voie communale et entièrement goudronnée.

Madame le Maire propose au conseil de racheter cette parcelle à Mme Sadet pour un montant d'environ 200 € (frais de notaire inclus).

A Saint-Palais, le 17 mai 2023



Le Maire,

Aurélie CHABENAT

Le secrétaire de séance,

Jean-Michel GROUSSON

Diffusion sur le site internet de la commune le 18 mai 2023

Envoyé en préfecture le 02/06/2023

Reçu en préfecture le 02/06/2023

Publié le 02/06/2023

ID : 018-211802293-20230517-182023-DE